



**Conférence mondiale sur la
prévention des catastrophes**

**Kobe, Hyogo, Japon
18-22 janvier 2005**

Distr.: Générale
19 janvier 2005
Français
Original: Anglais

Point 4 de l'ordre du jour
Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour de la Conférence

Note du secrétariat

Comme suite à la décision prise par la Conférence à sa première séance plénière le 18 janvier 2005, l'ordre du jour de la Conférence s'établit comme suit:

1. Ouverture de la Conférence.
2. Élection du Président et des autres membres du Bureau.
3. Adoption du règlement intérieur.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Accréditation des organisations non gouvernementales et des autres grands groupes qualifiés.
6. Organisation des travaux de la Conférence, notamment constitution d'une grande commission.
7. Déclarations générales.
8. Catastrophe de l'océan Indien: réduction des risques pour un avenir plus sûr.
9. Rapport sur le débat thématique.
10. Rapport sur le forum public.
11. Examen de la Stratégie et du Plan d'action de Yokohama pour un monde plus sûr.
12. Adoption du document d'action relatif au programme.
13. Adoption de la déclaration de la Conférence.
14. Clôture de la Conférence.